Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 62 (1933)

Heft: 12

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. le pasteur von Kænel porta son toast à la collaboration toujours plus intime du corps enseignant avec le clergé.

M. Gutknecht, le très sympathique inspecteur du Lac, qui avait visité le cours à plus d'une reprise, félicita les directeurs pour les brillants résultats obtenus et les élèves pour leur application et leur excellent esprit.

Au nom de ses collègues, M. Rey, instituteur à Farvagny, adressa des remerciements bien sentis à MM. Wicht et Helfer pour leurs excellentes leçons données avec beaucoup de tact, de prudence et de courtoisie. La soirée se poursuivit dans une atmosphère de saine gaieté et de franche camaraderie.

Samedi matin, peu avant la clôture du cours, deux maîtres distingués de Morat réservèrent aux participants une très agréable surprise. M. Hertig fit exécuter à sa classe de très jolies chansons et M. Ellenberger fit reproduire à la halle deux superbes ballets joués le 22 juin dernier, lors de l'anniversaire de la bataille de Morat.

Ce cours laissera à tous ceux qui l'ont suivi un agréable souvenir et sera fécond en heureux résultats. Notre corps enseignant fribourgeois, animé du plus grand amour pour la jeunesse et d'un dévouement inaltérable, veut être à la hauteur de sa lourde tâche dans tous les domaines de l'éducation. Pour arriver à ce résultat, il s'appliquera toujours davantage à l'enseignement de la gymnastique.

Louis Rey.

TRIBUNE LIBRE

NOTRE PROGRAMME DE CALCUL

Le Faisceau mutualiste du 15 septembre dernier traite cette question en opposition avec la langue maternelle. Remarquons d'abord que notre programme de calcul est en usage depuis plus de 40 ans et que l'école fribourgeoise n'a pas failli pour autant à sa tâche, pas même en langue maternelle. Si des déficiences ont été constatées, à certaines époques seulement, dans cette dernière branche très importante, elles sont dues à des causes étrangères à l'enseignement du calcul : nombreux tâtonnements dans les méthodes, manque d'application à l'étude constaté pendant la guerre et l'après-guerre, etc. Il est aisé de rendre le calcul responsable de tous les mécomptes scolaires ; il serait plus difficile de le prouver.

Les nouveaux manuels de calcul ont été élaborés selon l'ancien programme qui avait fait ses preuves. Voici les petites modifications apportées au nouveau programme approuvé par la Direction de l'Instruction publique. Le programme de 1^{re} année ne présente aucune différence. A celui de 2^{me} année, on a ajouté un petit chapitre supplémentaire, soit l'écriture en chiffres romains des nombres de 1 à 30, dans le but pratique d'initier l'enfant à la lecture des heures. A celui de 3^{me} année, on a supprimé les exercices et problèmes sur les mesures du temps et ajouté l'étude concrète des deux premières décimales pour les motifs indiqués dans un précédent article. Dans le programme de 4^{me} année, on a supprimé les problèmes sur les dates et sur l'intérêt, sans rien ajouter en compensation. Par contre, dans les différents manuels, on a approfondi plusieurs questions, particulièrement l'étude des poids et mesures, la représentation décimale et les mesures de surface : ce qui donne des livres plus volumineux que les anciens.

Aux instituteurs qui auraient aimé voir figurer les problèmes et exercices écrits dans le *Guide du maître* et les exercices et problèmes oraux dans le *Livre de l'élève*, nous répondons que nous avons dû y renoncer pour raison financière.

Dans le programme de chaque année, il n'y a donc pas multiplicité de règles, mais bien une étude plus approfondie de ces dernières. Mais, dans la multiplicité des exercices et problèmes, là seulement où une gradation rigoureuse ne s'impose pas, le maître peut faire un choix. Quand une règle est comprise des élèves après un nombre d'exercices qu'on juge suffisant, il n'est pas nécessaire de s'y attarder encore, car cette question sera reprise dans les répétitions de fin d'année scolaire. N'appartient-il pas au maître, doué d'initiative et de clairvoyance, de faire une répartition judicieuse des matières de façon à absoudre le programme?

Le correspondant du Faisceau affirme aimablement que les nouveaux manuels de calcul sont le fruit de l'expérience faite dans une seule classe en opposition à de nombreuses expériences. Autant dire que les manuels imposent aux instituteurs une méthode impraticable et utopique, conçue par de brillants théoriciens! Si l'expérience des auteurs compte peu, qu'il fasse au moins crédit à l'expérience des organes compétents qui ont examiné les manuscrits et aux nombreux instituteurs qui approuvent sans réserve notre méthode, malgré ses imperfections inévitables. Relevons, pour terminer cet article, le jugement exprimé sur les nouveaux manuels de calcul dans le rapport général pour la réunion cantonale de Romont; il nous paraît exprimer l'opinion du corps enseignant fribourgeois, bien mieux qu'une correspondance plus ou moins personnelle au Faisceau.

IRÉNÉE MUSY.

Note de la Rédaction

Nous n'avons pas l'intention de faire tourner cette discussion sur le programme de calcul en une polémique entre le Faisceau et le Bulletin, dont les rédacteurs respectifs sont en parfaite harmonie. Nous mettons cependant nos partenaires en garde contre le danger de faire dévier cet échange de vues en coups d'épingles, où se manifestent quelques mésintelligences personnelles, au risque de compromettre le résultat d'une enquête qui doit demeurer objective.

Une première constatation s'impose : c'est qu'on est d'accord sur l'importance *plus grande* qu'il faut accorder à la langue maternelle. Depuis Romont, personne ne doute plus qu'il y a là un progrès à réaliser.

Il est indéniable également que, dans certaines classes, on fait trop de calcul. Dans ces classes, c'est aux dépens du calcul qu'il faut prendre le temps qui revient de droit à la langue maternelle. Je pense que M. Musy n'y contredit pas.

Si, par contre, c'est une autre branche qui empiète sur le français, histoire, géographie, que sais-je, c'est elle que nous émonderons.

Nous sommes ainsi absolument unanimes sur le fond objectif des deux articles non signés, parus dans le *Faisceau* du 15 septembre. Toutefois, que l'auteur du second se rassure, personne ne souhaite aux enfants de douze ans cette calamiteuse infirmité qu'on appelle le style « fleuri », conformément à certains manuels de littérature qui semblent conçus pour inoculer l'art de mal écrire. Ces fleurs-là sont des fleurs artificielles. Nous n'en voulons plus : elles sont inodores.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Léon Barbey.